



## AVIS PUBLIC

### DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

La soussignée donne avis public qu'à la séance ordinaire qui se tiendra le 1<sup>er</sup> avril 2025, à 19 h 30, à la salle du conseil au 421, 4<sup>e</sup> avenue, à Sainte-Hélène-de-Bagot, le conseil devra statuer sur la demande de dérogation mineure suivante:

**375, 4e rang  
Lot 1 956 422**

Nature et effets : Cette demande vise à obtenir les dérogations suivantes :

- 1- Un total de bâtiments accessoires égal à 4 bâtiments;
- 2- Une somme de bâtiments accessoires égal à 369.8m<sup>2</sup>;
- 3- La superficie d'un bâtiment à 161.4m<sup>2</sup> alors que le règlement de zonage permet un maximum de 140m<sup>2</sup>;

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le Conseil, lors de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> avril 2025.

Donné à Sainte-Hélène-de-Bagot, ce 13 mars 2025.

Lucie Chevrier

Directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe